

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Adopté

N° DN30

AMENDEMENT

présenté par

Mme Thillaye, rapporteure pour avis au nom de la commission des lois

ARTICLE 19

I. – À l’alinéa 1, substituer aux mots :

« au sein de »

les mots :

« dans des ».

II. – En conséquence, au même alinéa, après la première occurrence du mot :

« ou »,

insérer les mots :

« sur des ».

III. – En conséquence, à la première phrase de l’alinéa 8, substituer aux mots :

« au sein de »

les mots :

« dans des ».

IV. – En conséquence, à la même phrase du même alinéa, après le mot :

« ou »,

insérer les mots :

« sur des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.